



PREMIÈRE JOURNÉE EUROPÉENNE  
DES GRANDS-PARENTS

# QUELS GRANDS-PARENTS, POUR QUELLE SOCIÉTÉ ?

LIVRE BLANC DU COLLOQUE DU 25 NOVEMBRE 2017





## QUELS GRANDS-PARENTS, POUR QUELLE SOCIÉTÉ ?

### LES GRANDS-PARENTS, DES SENIORS PAS COMME LES AUTRES ...

On nous annonce que 31% de la population française aura plus de 60 ans en 2030, dont les trois quarts seront alors grands-parents, tandis que les jeunes de 20 à 30 ans ne représenteront que 13% de ladite population ! **L'Union européenne compte actuellement environ 103 millions de grands-parents**, soit 1/5 de sa population totale et la proportion des plus de 60 ans est en augmentation vertigineuse...

Actuellement, les grands parents **en France, ce sont près de 16 millions de grands-parents** au cœur des solidarités familiales (source INSEE), **23 millions d'heures de garde hebdomadaires** de leurs petits-enfants, soit plus de 650 000 emplois à temps plein, (source Centre d'Analyse Stratégique) sans oublier **106 milliards en aides et donations annuelles à leurs enfants et 1,4 milliard d'aide financière directe à leurs petits-enfants** (source sondage Odoxa « Le Parisien-Aujourd'hui en France-2015).

Si on devient grand-parent en Europe à l'âge moyen d'environ 54 ans, les rôles joués par les grands-parents sont très variables selon les pays. Dans les pays du Sud, y compris la France, la société les culpabiliserait presque de ne pas jouer un rôle de garde alternative des petits enfants alors que ce sentiment d'obligation n'existe pas dans les pays du Nord (Suède, Danemark, Pays-Bas ...). Bref, **autant de pays, autant de valeurs, autant de rôles différents attribués aux grands-parents.**

A l'Ecole des Grands-parents Européens nous revendiquons notre appellation de « grands-parents » riche de sens : force et richesse du lien intergénérationnel, rôle-pivot au moment de l'éclatement des cellules familiales, force d'entraide économique et acteurs de la société civile.

Parce que toute l'Europe est amenée à réfléchir sur les formidables atouts que représentent les grands parents, L'EGPE, bien consciente de ces nouvelles figures de la grand-parentalité, a convié **des témoins européens à nous livrer leur vécu de grands parents en dialogue avec des experts français** qui ont éclairé de leur analyse la place spécifique que chaque société réserve à ses grands-parents.

## SOMMAIRE

### Page

Programme du colloque	4
Quels grands-parents, pour quelle société ? Geneviève Avenard	6
Grand-parent en 2017, un rôle à réinventer, vraiment ? Eric Deschavanne	8
Pastille d'humeur et d'humour Olivier Bernard	11
L'Europe et le contrat social Bjarne Hastrup	16
Les aides apportées par les grands-parents espagnols Francisco J. Muñoz García-Vaso	20
Solidarités trans-générationnelles dans la société maltaise Philip Chircop accompagné d'Anthony Agius Decelis, Junior Minister	24
La vision de la grand-parentalité change au fil du temps Veronika Kushtanina	26
On en parle dans la presse	30
EGPE Qui sommes-nous ?	31



# QUELS GRANDS-PARENTS POUR QUELLE SOCIÉTÉ ?



Débats entre les participants au colloque

## OUVERTURE DU COLLOQUE par la présidente de l'EGPE.

Pourquoi avoir voulu cette journée européenne ? La dimension européenne est au cœur des réflexions de l'EGPE. Toutes les études montrent que la France constitue, sur le plan des solidarités familiales, un point central entre les pays d'Europe du Sud et ceux du Nord.

Introduction par **Geneviève Avenard**, Défenseuse des enfants.

## FR GRAND-PARENT EN 2017, UN RÔLE À RÉINVENTER, VRAIMENT ?

**Eric DESCHAVANNE**, Professeur de philosophie, auteur, en collaboration avec P.H. Tavoillot de « Philosophie des âges de la vie » (Grasset).

Avec une espérance de vie de 80 ans, les grands-parents s'emploient à écrire une nouvelle page de leur vie : investissement associatif, garde des petits enfants, solidarité familiale, transmission intergénérationnelle.... Si notre société ne réalise pas le formidable gisement en ressources humaines qu'ils représentent, elle passera à côté d'un enjeu politique central.

## FR PASTILLE D'HUMEUR ET D'HUMOUR

**Olivier BERNARD**, professeur de sémantique.

On devient grand-parent en moyenne à 54 ans, alors grand-parent rime souvent avec vie professionnelle. Pourtant, cette dénomination de « grand-parent » s'efface derrière le nom de « senior »... L'EGPE revendique l'appellation de grands-parents même si, aux yeux de notre société, elle peut apparaître teintée d'une notion de vieillissement ! Pourquoi ? Que cachent les mots ? Et si on en jouait ? »

**L'EGPE** présentation de quelques actions menées par la Fédération des EGPEs.

## DK L'EUROPE ET LE CONTRAT SOCIAL

par **Bjarne HASTRUP**, Danemark, C.E.O. de AELDRE SAGEN. L'Europe, et le monde entier, voit sa population de plus de 60 ans augmenter de manière vertigineuse. Cela ne risque-t-il pas de poser de sérieuses questions à notre future jeunesse quant à la solidarité sociétale qui risque d'être bien lourde à porter pour elle ? B. HASTRUP nous a présenté également quelques particularités des grands-parents danois qui sont encore pour 50% en activité (contre 27% en France).

## ES LES AIDES APPORTÉES PAR LES GRANDS-PARENTS ESPAGNOLS

**Francisco MUÑOZ**, Espagne, Président de l'« Asociación de Abuelos y Abuelas de España » témoigne de l'extraordinaire élan de solidarité familiale, salué par la presse, que les grands-parents ont fourni afin d'aider leurs enfants et petits-enfants à faire face à la crise de 2008, solidarité dont ils continuent à faire preuve...

## MT SOLIDARITÉS TRANS-GÉNÉRATIONNELLES DANS LA SOCIÉTÉ MALTAISE

**Anthony Agius DECELIS**, Junior Minister for Persons with Disability and Active Ageing of Malta, et **Philip CHIRCOP**, Président de la dynamique Fondation «Grandparents Malta» qu'il a créée en 2013, et à l'origine, dès 2013 du «Grandparents' Day» unanimement salué par le Parlement maltais à un niveau national. Ils nous expliquent tous les deux les raisons de ce succès.

Temps de questions-réponses avec la salle.

## FR LA VISION DE LA GRAND-PARENTALITÉ CHANGE AU FIL DU TEMPS

**Véronika KUSHTANINA**, Maître de Conférences en Sociologie à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté. Que retenir de ces témoignages attestant d'une réalité différente vécue par les grands-parents selon leur pays ? Le modèle sociétal de chaque pays peut nous éclairer sur le regard spécifique que chaque société porte sur ses grands-parents.

CONCLUSION de la Présidente de l'EGPE, Armelle Le Bigot-Macaux.

# Quels grands-parents, pour quelle société ?

GENEVIÈVE AVENARD



Intervention filmée de **GENEVIÈVE AVENARD**,  
Défenseure des enfants, adjointe du Défenseur des  
droits et Présidente du Réseau européen des défen-  
seurs des enfants (ENOC)

Je suis Défenseure des enfants, adjointe du Défenseur des droits qui est une autorité administrative indépendante, qui en France, est chargée de défendre et de promouvoir les droits de l'enfant reconnus et consacrés par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

J'ai beaucoup de regrets de ne pouvoir participer à la première journée européenne des grands-parents que vous organisez ce samedi. Je voudrais remercier Armelle Le Bigot-Macaux, la présidente de l'association pour m'avoir permis et pour me permettre aujourd'hui d'être un peu présente malgré tout avec vous. Je suis les travaux de votre association avec beaucoup d'attention. Je connais la pugnacité de votre association pour **défendre le lien intergénérationnel et le rôle pivot des grands-parents dans une société où la cellule familiale est mise à mal**. Donc, je tenais vraiment à pouvoir vous adresser ce message aujourd'hui.

Je suis d'autant plus intéressée par la journée que vous organisez que, au niveau européen, je fais partie du réseau des défenseurs des enfants européens qui regroupe une quarantaine d'institutions de défense des droits des enfants. Je viens d'être élue présidente de ce réseau en septembre dernier lors de l'assemblée générale à Helsinki.

Je pense qu'il est vraiment **important d'avoir des échanges de bonne pratique entre les pays pour améliorer la situation et, en l'occurrence, améliorer la reconnaissance du rôle des grands-parents dans la société et auprès des enfants**.

La convention internationale des droits de l'enfant indique dans son préambule que la famille est le milieu naturel dans lequel l'enfant doit trouver l'épanouissement et le respect de ses droits. **Les grands-parents font partie de la famille**, c'est aussi l'article 5 de la convention qui le prévoit. Je pense qu'il est important de voir comment, au niveau européen et au niveau international, les autres pays abordent la question des grands parents, de leur rôle et place dans la société. On ne s'enrichit qu'en regardant et en s'ouvrant l'esprit à toutes les expériences qui peuvent se trouver partout dans le monde. Je pense notamment au Québec qui cite nommément les grands-parents dans un certain nombre de dispositions législatives. Ce n'est pas le cas en France, on parlera d'ascendant ou d'environnement de la famille.

Je vous souhaite bien évidemment une belle journée d'échange, de partage. Je demande à Armelle de bien vouloir me tenir informée de vos travaux, de vos échanges pour envisager ensemble les suites que nous pourrions y apporter en France et en particulier au niveau du réseau ENOC. Je pense que c'est **important que notre réseau des défenseurs des enfants s'empare de cette question**.

# Grand-parent en 2017, un rôle à réinventer, vraiment ?

ERIC DESCHAVANNE



Eric Deschavanne est Professeur de philosophie à la Sorbonne. Il est l'auteur, en collaboration avec Pierre-Henri Tavoillot de l'ouvrage de référence « Philosophie des âges de la vie » (Grasset).



*Philosophie des âges de la vie. E. Deschavanne et P.H. Tavoillot, Ed. Grasset, 2007.*

C'est à 75 ans, disent les Français, que l'on entre en vieillesse. Mais ce chiffre est immédiatement pondéré par des remarques plus qualitatives : « la vieillesse n'est pas une question d'âge, c'est affaire d'esprit », « on a l'âge de son cœur, non de ses artères » etc.

Les statistiques échouent à saisir ces nuances que révèlent, par contre, nos euphémismes : plutôt « senior » que vieux ! Plutôt « quatrième âge » que vieillard ! **Etre vieux est donc très relatif.** Montaigne se voyait vieux à 40 ans ; à l'époque de Balzac, une femme de 30 ans avait sa vie derrière elle. Impossible dans ces conditions de fixer un seuil. Même l'idée d'un vieillissement de la population est à prendre avec précaution : ce n'est pas parce que l'espérance de vie augmente et que la natalité baisse qu'une population forcément vieillit ou perd son dynamisme.

Face à l'adulte qui « n'a pas le temps », la personne âgée est celle qui, enfin, peut décider de prendre le sien. Une figure incarne cette idée un peu abstraite : le « grand-parent ». Il est, de mon point de vue, fort bien nommé, puisque sa grandeur vient, si l'on peut dire, de sa largeur. **Cette figure bienveillante du grand-parent s'impose dans le courant du siècle des Lumières contre l'image aristocratique de l'aïeul,**

**sévère garant de l'ordre et de la continuité du lignage.** A l'inverse du patriarche ou du chef de clan, le grand-parent « bourgeois » ou « gâteau » est au-delà de l'autorité de la tradition ; il inaugure cette « **autorité de l'affection** » si profondément caractéristique de la famille démocratique. Après Diderot et Greuze, c'est Victor Hugo qui s'en fera le plus grand héraut. Il définissait son Art d'être grand-père (1877) comme l'art « profond d'obéir aux petits ». Nulle démagogie dans cette formule mais le rêve d'un pouvoir indulgent, fait de sollicitude et de tolérance, attentif au sort des petits et des faibles.

Avec l'allongement de la durée de la vie, cette expérience de la grand-parentalité est devenue aussi ordinaire que précoce. Il y a près de 16 millions de grands-parents en France ; c'est entre 52 et 54 ans en moyenne qu'on le devient pour la première fois. **Alors qu'au XVIIIème siècle un enfant de 5 ans avait 0,75 grand-parent, à la fin du XXème siècle il en a en moyenne 3,8 ;** c'est assez proche du maximum possible sans même parler des effets de la famille élatée.

Il y a donc dans notre monde contemporain, contrairement à ce qu'on pourrait croire, place pour une valorisation de l'âge mûr. Osons même le paradoxe : jamais une prise en compte de la vieillesse pour elle-même n'a été plus envisageable qu'aujourd'hui. Contrairement à tous les pronostics, le lien familial ne s'est pas distendu en s'individualisant et en se démocratisant. Non seulement il subsiste, mais il se renforce à mesure que s'épuise le modèle autoritaire du foyer soumis au pater familias. Le déclin des solidarités obligées n'a pas brisé le lien familial. Si la cohabitation des générations se raréfie, la coexistence rendue possible par l'allongement de la vie, se fait de manière non seulement pacifique mais « amicale ». **La perception qu'ont les Français des relations entre générations est excellente. Le lien réel est loin de se distendre.** Le vieil adage selon lequel on choisit sa famille mais pas ses amis se révèle donc faux : à l'âge de l'individu, c'est sa famille qu'on choisit, ou, plus exactement, c'est dans sa famille que l'on va trouver ses plus solides amis, ceux qui constituent les piliers de l'identité personnelle. La lutte des âges, qui peut régner dans le monde marchand, s'arrête dès qu'on atteint les frontières du privé. Ici



règnent solidarité et entraide. Le grand souci des parents c'est la jeunesse (formation et insertion) de leurs enfants ; le grand souci des enfants, c'est la vieillesse de leurs parents. Un « double circuit de transmission » se met ainsi en place qui anime des relations mutuelles approfondies. Les sociologues distinguent trois champs d'action de la solidarité familiale : l'aide domestique, d'abord, qui concerne tous les services rendus dans la vie quotidienne : c'est ainsi, par exemple, que 85 % des grands-mères et 75 % des grands-pères assurent la garde occasionnelle des enfants. A ces coups de main réguliers ou ponctuels, il faut ajouter l'aide financière dont l'INSEE a estimé qu'elle s'élevait à la somme considérable de 106 milliards d'euros par an donnés par les parents à leurs enfants et 1,4 milliard d'euros directement à leurs petits-enfants sans oublier les 23 millions d'heures hebdomadaires assurées par les grands-parents .

Bien entendu, **tout n'est pas devenu idyllique dans l'univers familial**. Les procès augmentent, le reniement et l'abandon persistent ; et c'est d'ailleurs ce qui contribue à fragiliser l'individu. **Il y a de ce point de vue une véritable « fracture familiale » qui sépare ceux qui bénéficient de la solidarité des proches et ceux qui en sont démunis.**

La puissance de cette solidarité, dans un contexte d'hyper individualisme et d'hyperconsommation, invite à réfléchir. Elle est comme un havre de solidarité gratuite dans l'univers marchandisé. Comment ne pas voir que ce lien familial, adopté par les individus, constitue désormais un des plus formidables leviers politiques de notre époque ?

Et, avec une espérance de vie de plus de 80 ans, les grands-parents jouent un rôle majeur au sein de notre société qui, si elle ne réalise pas le formidable gisement en ressources humaines qu'ils représentent, passera à côté d'un enjeu politique central.

Source Odoxa – « Le Parisien-Aujourd'hui en France » 2015

## Pastille d'humeur et d'humour

OLIVIER BERNARD



*Olivier Bernard est enseignant en techniques d'expression et management à l'université de Bourgogne et consultant en sémantique relationnelle et professionnelle.*



Communication (im)pertinente pour managers et formateurs stressés, Olivier Bernard, Ed. VA Press 2016

C'est par **la sémantique que je vais tenter d'approcher la notion de grand-parentalité** à travers les termes différents employés qui tous engagent celui ou celle qui les emploie.

En effet les synonymes n'existent pas, les profs de français vous ont menti durant des années, la langue est un organisme vivant, darwinien et si deux mots étaient rigoureusement identiques l'un des deux aurait disparu comme dans la chaîne des vivants ! En outre **le choix d'un terme engage autant l'émetteur que le récepteur car ce choix dénote un regard sociologique et psychologique, un sentiment d'appartenance voire une appartenance sociale**. Et retenons que l'important dans la communication n'est pas ce que l'émetteur croit envoyer comme message mais ce que l'autre reçoit...

On pense et on entend souvent un terme que je déteste : l'appellation « senior », employée soit par hasard soit pour tenter de ne pas rappeler à l'autre son âge, une sorte d'euphémisme.

**Senior est un mot auquel je veux ici porter un coup que j'espère fatal tant ce terme est polysémique et tellement usé qu'il en devient méprisant**, cet euphémisme souvent employé par gentillesse illusoire comme on parle de « mal voyant » pour un quasi « aveugle », on parle de « senior » pour ne pas dire « personne âgée »



Pourtant l'étymologie de « senior » est déjà bien péjorative car c'est un terme récent apparu en langue française en 1884 mais la racine indo européenne puis latine « sen » est attestée en langue française dès le XI<sup>ème</sup> siècle : « **senior** » qui signifie « **plus âgé** » car c'est le comparatif de « **senex** » qui signifie « **vieux** » donc le « **senior** » est « **plus vieux que vieux** ».

Je me permets de suivre le champ sémantique de ce mot car un mot n'est jamais seul et les termes qui dérivent de lui le connotent. Je cite en vrac « sénile », « sénilité », « sénilisme » « séniorité » « sénescence »... Sans oublier les « sénateurs » les « vieux sages ».

Donc si vous croyez que « senior » est plus tendance que « grand-père » ou « grand-mère », c'est loupé !

Dans le langage courant le terme senior commence généralement à être employé à un âge plus précoce que celui de personne âgée. Les définitions plus courantes sont les suivantes :

- **Dans le monde du travail, les seniors sont les personnes en activité professionnelle qui sont en deuxième partie de carrière** soit généralement après 50 ans mais parfois dès 45 ans car l'accord national interprofessionnel du 13 octobre 2005 fixe comme limite l'âge de 45 ans. Les organismes de recherche d'emploi en France fixent souvent cette limite à 50 ans.
- **Dans le domaine de la santé, si le monde médical constate un « cap entre 45 et 50 ans »** l'organisation mondiale de la santé définit statistiquement les plus de 60 ans comme personnes âgées.
- **Dans le sport, les seniors sont encore moins âgés.** Par exemple, pour la Fédération Française d'Athlétisme, on est « senior » dès l'âge de 23 ans, on appelle également « équipe seniors », une équipe dont l'âge des joueurs se situe après la catégorie juniors (généralement moins de 20 ans) et avant la catégorie vétérans (généralement plus de 45 ans).

“ **ALORS ON EST « SENIOR »  
À 23, 45, 50 OU 60 ANS ?** ”

On pourrait, pour tenter de réduire ces imprécisions, parler de « **géronte** » cependant là aussi on se leurre puisque certes le terme « **Gérontologie** » nous vient du grec ancien *gérôn* qui signifie vieillard.

Pour nous rassurer retenons qu'à Sparte, les 28 membres de *gérosia*, assemblée de *gérontes* (le Sénat) étaient élus à vie et devaient être âgés au moins de 60 ans ! Cette date anniversaire marquait pour les hommes la fin de l'astreinte militaire, c'est donc à partir de 60 ans qu'on devenait « **citoyen actif** » et non plus seulement « **guerrier** ». Donc pour les spartiates, peuple fier et résistant, la vie citoyenne de décideur commençait à 60 ans ce qui est super rassurant pour beaucoup d'entre nous.

Les vieux ont été longtemps choyés dans la famille ou dans le village (se souvenir de l'Afrique où on disait « un vieux qui disparaît c'est une bibliothèque qui flambe ») puis oubliés un peu (même avec culpabilisation) à cause des aspects techniques (vie moderne, logement) et ils reviennent pour des raisons socio-économiques, la « **silver** » économie » est un domaine dans lequel les commerciaux se régalaient en mélangeant volontairement le double sens de « **silver** » : couleur des cheveux et revenus.

En outre, on confond deux notions :

- **la gérontologie** qui concerne les personnes âgées en forme qui vivent très bien quelques modifications physique ou ralentissements, et
- ce qui n'a rien à voir avec **la gériatrie** qui concerne les mêmes personnes mais dans le volet relevant de la médicalisation.



On peut aussi utiliser la lexicométrie (science qui étudie l'usage des mots par la statistique) et mesurer le « regard » porté par l'interlocuteur en fonction de l'emploi de tel ou tel terme dans la liste que je vais présenter.

Pensons à la différence de vision induite par celui qui pour qualifier les étrangers qui viennent en France utilise le terme d'« envahisseur », « migrant », « personne déplacée » ou « réfugié ». On peut ainsi lister nos séniors et en toute injustice les affubler d'une appartenance sociétale qui dénote le regard positif, ironique, négatif ou pire une sorte de commisération.

## UTILISONS LA LEXICOMÉTRIE AVEC OLIVIER BERNARD

### SENIOR :

- Vieillard (très négatif)
- Vétéran (très guerrier)
- Barbon (négatif et péjoratif)
- Patriarche (sans doute ironique)
- Aîné (un peu EHPAD)
- Doyen (universitaire ou simplement vieux)
- Personne âgée (terme de gérontologie ou de gériatrie)
- Ancien (allie sagesse et vieillesse)
- Retraité (un peu péjoratif « battre en retraite » à comparer avec l'allemand « Ruhe stand » = « se tenir debout dans la tranquillité »)
- Homme mur (association aux fruits pour ne pas dire « blet »)
- Ancêtre
- Aïeul



### GRAND-PÈRE :

- Pépé (familier)
- Pépère (très familier)
- Papy (courant)
- Grand père (classique et chic)
- Bon papa (très chic mais un peu vieilli, ressenti comme prout prout)
- Grand papa (enfantin mais respectueux)
- Papinou ou Papou (enfantin)
- Papé (provençal)

### GRAND-MÈRE :

- Mamie (classique)
- Mémé (limite)
- Bonne Maman (un peu prout prout mais sympa)
- Mémère (familier)
- Grand-mère (classique mais chic)
- Mère-Grand (un peu sorcière ou loup garou)
- Manette (intéressant car c'est le diminutif de la grand-mère d'Emmanuel Macron qui affirme qu'elle a été, avec Paul Ricœur un élément de direction de conscience, ... effectivement elle tenait les manettes)

# L'Europe et le contrat social

BJARNE HASTRUP

Ældre@Sagen



Bjarne HASTRUP est le fondateur et Président directeur général de AELDRE SAGEN, association danoise qui vise à la protection des intérêts des seniors dans la société. L'association comprend aujourd'hui 790,000 membres, soit environ 15% de la population nationale !

Bjarne HASTRUP préside également la Fédération internationale sur le vieillissement (International Federation on Ageing). Il enseigne à l'Université de Copenhague des cours de politique sociale (Welfare policies), d'économie du vieillissement (The economy of aging) et des politiques en faveur des citoyens seniors (Senior citizens' policies). Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont notamment "Le contrat social entre les Générations" publié en 2007 où il analyse les défis que le vieillissement de la population européenne va poser aux jeunes générations.

Lors de la première journée européenne des grands-parents, il est venu nous présenter sa thèse sur « L'Europe et le contrat social ».

The Social Contract, Bjarne Hastrup, ED. Multivers Academic, 2007.



## LE CONTRAT SOCIAL ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Au sein de la famille, et plus largement de la société, les différentes générations se rendent des **services de manière gratuite et réciproque**. Ces échanges ne donnent **pas lieu à une contrepartie immédiate mais celles-ci sont réparties tout au long de l'existence**. Cette contrepartie consiste à **rendre plus tard le même service que l'on a soi-même reçu**.

Ce phénomène est décrit comme « le contrat social entre générations » par Bjarne Hastrup.

Son illustration la plus caractéristique est **la garde des enfants**. En plein développement de leur carrière professionnelle, les parents ont besoin de personnes de confiance pour garder leurs jeunes enfants et ce pour un coût le plus réduit possible. Au même moment, leurs parents, alors la retraite, disposent de plus de temps libre. Ils en consacrent une partie à rendre ce service de garde. **S'ils le font de manière gratuite, c'est parce qu'eux-mêmes, alors jeunes parents, ont pu compter sur leurs parents** pour garder leurs propres enfants. Le contrat se perpétue ainsi de génération en génération.

Ce contrat n'est rendu possible que parce qu'une partie de la vie uniquement est passée sur le marché du travail.

## VARIANTES DU CONTRAT SOCIAL EN EUROPE

L'ampleur des services rendus par les seniors varie en fonction des pays de l'Union européenne. Le nombre d'heures de garde gratuites est plus élevé dans les pays d'Europe du Sud que dans ceux d'Europe du Nord.

Le principal facteur explicatif est **l'âge de départ en retraite, plus tardif en Norvège, en Suède, au Danemark et aux Pays-Bas**. Dans leurs plus jeunes années, les **grands-parents sont encore en activité et de ce fait, ne peuvent consacrer beaucoup de temps à leurs petits-enfants**.

A ce moment, les petits-enfants sont encore très jeunes. Or, il a été montré que les grands-parents gardent d'avantage leurs petits enfants âgés de 0 à 5 ans que ceux âgés de 6 à 12 ans. En effet, lorsqu'ils grandissent et



gagnent en autonomie, les besoins de garde se réduisent. Ils peuvent rester seul ou être confiés à des modes de garde collectifs.

A l'inverse, **les solidarités financières sont d'un niveau plus élevé** dans les pays d'Europe du Nord que dans ceux d'Europe du Sud. Les personnes travaillent plus longtemps et donc peuvent épargner plus conséquemment afin de transmettre ces économies à leurs enfants ou petits-enfants.

## LE CONTRAT SOCIAL ENTRE LES GÉNÉRATIONS AU DANEMARK

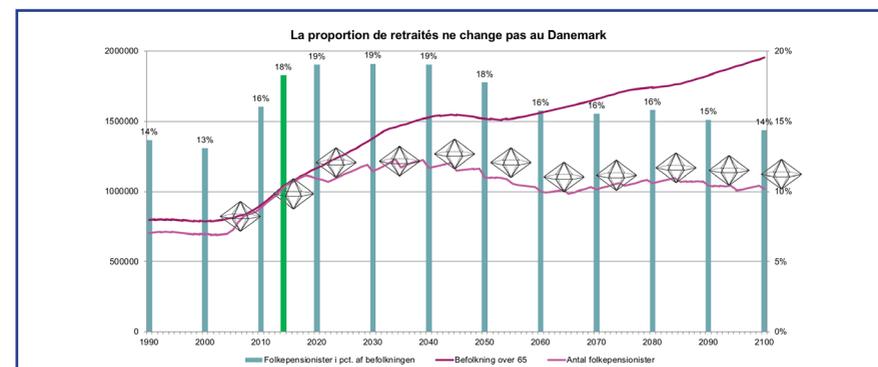
En 2016, l'association *Dane Age* a réalisé une étude sur l'avenir des seniors au Danemark. 4000 personnes âgées de 50 à 89 ans ont été interrogées sur les sujets de la qualité de vie et des relations familiales dans leurs liens avec le travail et les revenus.

La principale question posée concernait l'aide apportée à la famille, aux amis ou à des connaissances.

Au Danemark, **trois seniors sur cinq aident matériellement leur famille** ou amis, les personnes âgées de 50 à 70 ans apportant plus d'aide que les personnes âgées de plus de 80 ans. Les petits-enfants sont les personnes qu'ils aident le plus par l'intermédiaire de l'aide apportée à leurs enfants devenus parents. Cette aide peut prendre différentes formes comme la garde et l'assistance (« care »), l'aide aux tâches ménagères, le transport à l'école, lors de leurs activités extra-scolaire, ou même les démarches administratives... **Le temps moyen accordé par environ 40 % des personnes âgées de plus de 50 ans est d'une à deux heures par semaine.** Cependant, 35% d'entre eux y consacrent plus de 3 heures.

## LES MENACES PLANANT AUTOUR DU CONTRAT SOCIAL ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Ce contrat est aujourd'hui bousculé. Le vieillissement de la population est la plus grande menace à laquelle ce contrat social intergénérationnel doit faire face.



En effet, pour préserver le système des retraites, sans réduire les pensions ou augmenter les cotisations, il convient de maintenir un rapport population retraitée/population active constant. **L'âge du départ à la retraite est donc reculé dans la plupart des États européens.** C'est notamment le cas au Danemark. **Cette évolution est de nature à rompre l'équilibre du contrat social.** Une génération ne sera plus en mesure de rendre autant à la prochaine que ce qu'elle a perçu de la précédente.

Si le vieillissement de la population est le risque le plus élevé que connaît le contrat entre les générations, ce n'est pas le seul. Par exemple, les migrations limitent la possibilité qu'ont les générations de se rendre les services, ne vivant plus à proximité. L'augmentation de la durée et du coût des études fait que les jeunes ont besoin d'être financés plus longtemps que leurs parents. Les forts taux de chômage limitent la capacité d'épargne des populations qui ne peuvent donner autant à leurs enfants pour le financement de leurs études.

**Pour conclure,** il est difficile de prévoir quels seront les effets de ces phénomènes sur le contrat social entre les générations. Les évolutions peuvent avoir des effets contradictoires. Par exemple, le vieillissement de la population conduit certes au recul de l'âge de départ à la retraite, mais dans le même temps les grands-parents travaillant plus longtemps, ils peuvent épargner plus pour soutenir financièrement leurs enfants et petits-enfants qui en ont besoin plus que jamais.

# Les aides apportées par les grands-parents espagnols

FRANCISCO J. MUÑOZ GARCÍA-VASO



Francisco J. Muñoz García-Vaso est le Président de l'« Asociación de Abuelos y Abuelas de España » (Grands-pères et Grands-mères d'Espagne). Contrôleur aérien et cadre en marketing et publicité retraité, il a été président pour l'Espagne et le Portugal d'une multinationale nord-américaine. Auteur de nombreuses publications, il a reçu le prix « Virgen del Loreto » pour un livre de contes.

Les grands-parents en Espagne représentent environ 30% d'une population totale de 46 millions d'habitants. Ces 13 800 000 grands-parents en Espagne effectuent chacun en **moyenne six heures de garde gratuite par jour** ce qui représente un total de 82 800 000 d'heures de garde par jour ! En appliquant un tarif de 10 euros à seulement la moitié de ces heures de garde, elles représenteraient alors **14,4 % du PIB espagnol**.

Les grands-parents sont les membres de la famille le plus à l'écoute de leurs petits-enfants. Ils sont présents uniquement en cas de besoin et non pour des « caprices » genre achat de téléphone ou de tablette....! **La crise économique de 2007 -2008 a eu un impact sur les cohabitations intergénérationnelles.** Pour réduire les dépenses liées au logement, soit les enfants et petits-enfants sont allés vivre chez les grands-parents ou, inversement, ont accueilli leurs grands-parents auparavant placés en

maison de retraite chez eux. D'autres familles, qui ont réduit la taille de leur logement en ville ou sont parties vivre loin dans la campagne, ont confié leurs enfants aux grands-parents pour la semaine. Cette cohabitation n'est pas nouvelle en Espagne mais elle s'est renforcée pendant la crise. Dans d'autres cas, les grands-parents subviennent à quelques dépenses occasionnelles ou interviennent pour combler les carences de leurs petits-enfants dans des cas de divorce ou de séparation.

## LES ACTIONS L'ASSOCIATION

L'association des grands-parents espagnols a été fondée en octobre 2005, par deux personnes qui souhaitaient aider les grands-parents à améliorer leurs relations avec leurs petits enfants. Elle est totalement gratuite et vit grâce à quelques subventions ou dons ainsi qu'à l'aide directe apportée par son président et ses administrateurs. Les principales activités sont les conférences dans les mairies de toutes les villes et villages de la province de Madrid. Des rencontres/débat entre les élèves et les grands-parents sont organisés au sein des écoles. Il existe également une collaboration très étroite avec les médias où l'association intervient presque chaque semaine. Cette association est beaucoup sollicitée par la population espagnole ou latino-américaine afin de prodiguer des conseils quant aux problèmes de relations entre grands-parents et petits-enfants.

La prochaine action consistera à mettre en place des groupes de paroles avec un modérateur. L'objectif sera donc d'exposer ses idées concernant le sujet présenté afin de bénéficier de la connaissance et de l'expérience de chacun.





## RÉFLEXION SUR LE RÔLE DES GRANDS-PARENTS

Dans cette association, le rôle des grands-parents dans le futur est un sujet central de réflexion. **En Espagne, les grands-parents, lorsqu'ils sont utiles, sont reconnus et traités comme tels.**

Nous croyons que les grands-parents ne sont pas démodés. **Ils transmettent des valeurs importantes telles que le respect, l'amitié, la charité, le travail, la générosité, la ténacité, l'honnêteté etc.** Bien que l'école, les amis, les parents ou encore les médias contribuent à cette transmission, seuls les grands-parents, en consacrant beaucoup de temps à leurs petits-enfants, sont à même de partager ces valeurs qu'ils incarnent eux-mêmes, valeurs indispensables à la vie en société qui sont et seront toujours essentielles et primordiales et doivent perdurer dans le temps.

Cependant dans la société d'aujourd'hui par exemple en Espagne, la population ne considère pas assez les grands-parents ; notamment dans le programme des partis politique, à aucun moment, il n'est fait mention des grands-parents.

## LA NÉCESSAIRE ADAPTATION DES GRANDS-PARENTS À LEUR ÉPOQUE

**Pour continuer à jouer un rôle central, les grands parents doivent s'adapter.** Ceux qui ne sont pas « actifs » sont considérés comme des pièces d'antiquité. La société d'aujourd'hui cherche à obtenir des choses neuves, elle ne souhaite plus réparer celles qui sont abimées. Si l'on prend l'exemple des nouvelles technologies, les grands-parents qui ne sont pas à la page ont très peu d'opportunités de communiquer avec leurs petits-enfants et sont vite dépassés. Le rapport petits-enfants/grands-parents peut se construire également à travers les nouvelles technologies puisque les petits-enfants peuvent enseigner à leurs grands-parents leur fonctionnement.

L'association entend **remotiver les grands-parents** en affirmant **sept principes** :

1. Nous ne sommes pas vieux,
2. Nous vivons dans une époque où l'on jette tout ce qui ne sert pas
3. Nous avons plus d'expérience que quiconque mais nous devons la mettre au goût du jour
4. C'est à nos petits enfants de nous apprendre
5. Les responsables de l'éducation de nos petits-enfants sont leurs parents
6. Nous sommes les transmetteurs des valeurs
7. Nous sommes une véritable forteresse si on nous considère comme une force économique

Si nous sommes capables de transmettre ces sept principes à tous ceux qui vont entrer dans la catégorie des grands-parents, nous sommes convaincus que, quelle que soit l'évolution de la société, nous les grands-parents, nous continuerons à être un point de référence pour nos petits-enfants car nous évoluerons avec la société. Si nous demeurons ancrés sur nos connaissances obsolètes et si nous attendons une aide extérieure, nous finirons à la poubelle ....

Et pour terminer, je voudrais partager avec vous tous ce que nous pensons à l'Association des grands-pères et des grands-mères espagnols :

“ **Les grands-parents sont un cœur, tant qu'il bat, il nous maintient en vie et personne ne s'en préoccupe ; quand il est défaillant, c'est là que nous nous rendons compte de son importance et que sans lui il est impossible de vivre.** ”



## Solidarités trans-générationnelles dans la société maltaise

PHILIP CHIRCOP

accompagné d'Anthony Agius Decelis, Junior Minister



*L'association Nanniet Malta (Grands-Parents de Malte) a pour but d'améliorer le bien-être des grands-parents et de leurs petits-enfants, notamment en renforçant leurs liens. Son Président, Philip Chircop nous a présenté le rôle tenu par les grands-parents dans la société maltaise, les revendications politiques et les activités de son association*

**Les grands-parents maltais contribuent bénévolement aux besoins de la société.** Ils soulagent leurs enfants par la prise en charge de leurs petits-enfants. Bien souvent, ils se substituent à eux lorsque ceux-ci se focalisent sur leur carrière ou sont incapables d'assumer leurs responsabilités pour une quelconque raison (maladie, déboires judiciaires, addiction, décès...). Tels des chauffeurs de taxi, ils conduisent leurs petits-enfants à l'école. Le soir, les weekends et pendant les vacances, ils jouent les professeurs pour l'aide aux devoirs. Des grands-mères ont même quitté leur emploi pour s'occuper de leurs petits-enfants ! **Cet accompagnement participe au développement des petits-enfants** et façonnent les personnalités de ces futurs citoyens. Une fois les petits-enfants adultes, les grands-parents maintiennent, de plus loin, leur attention et suivent leurs études et leur carrière. Si le travail bénévole des grands-parents est primordial à la sphère familiale, il le dépasse. Ils sont actifs dans les paroisses et sont invités dans les conseils d'école.

En plus de leur temps, les grands-parents contribuent matériellement aux besoins de leurs descendants. **Dans une situation économique difficile, ils se privent afin qu'ils disposent des moyens de s'épanouir et notamment de faire des études.**

Bien que cette assistante soit fournie de manière purement gratuite, elle est très souvent récompensée. En effet, **lorsque les grands-parents atteignent quatre-vingts ans et deviennent arrière grands-parents, les solidarités intergénérationnelles commencent à s'inverser.** Jeunes adultes, les petits-enfants ont tendance à s'éloigner. Une fois devenus eux-mêmes parents, ils se rappellent des moments passés dans leur enfance. Ils prennent alors plaisir à prendre soin de leur grands-parents et, si besoin, à les soutenir financièrement.

### L'ACTION POLITIQUE DE NANNIET MALTA

**Nanniet Malta milite pour que l'État maltais valorise ce rôle capital des grands-parents dans la famille en leur reconnaissant des droits sociaux.** Ces droits seraient dérivés de ceux des parents. L'association a observé ce qui existe dans les autres États membres de l'Union européenne. Elle demande que leur pays adopte le plus haut standard possible. Ainsi, en Hongrie, les parents peuvent **transférer leurs prestations sociales aux grands-parents** si ce sont eux qui ont la garde effective des enfants. Au Portugal, **les grands-parents ont droit jusqu'à trente jours de congés pour garder des enfants malades.** Ils peuvent ainsi les utiliser si les parents ont des engagements professionnels ou si les parents ont déjà utilisé leurs propres droits.

Nanniet Malta s'est battue afin que son pays attribue symboliquement une journée aux grands parents. **Le premier Grandparents Day a vu le jour le 20 octobre 2013 sous le haut patronage du Président de la république maltaise.** Des conférences se sont tenues pour souligner la place des grands-parents et exposer leurs besoins. Cette journée a permis des rencontres avec divers mouvements politiques. En 2014, le parlement, par un vote à l'unanimité, a officiellement déclaré le deuxième dimanche d'octobre journée des grands parents, seulement six mois après la création de l'association. Conformément à la culture maltaise où l'Église occupe une place importante, Philip Chircop rappelle les paroles du Pape François selon lesquelles **les grands-parents « sont un trésor à protéger et à renforcer »** et que :

“ Dieu ne pouvant être partout, il a créé les grands-parents. ”

## La vision de la grand-parentalité change au fil du temps

VERONIKA KUSHTANINA



Veronika Kushtanina est Maître de conférences en sociologie à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté. Elle a consacré sa thèse aux grands-parents : «La grand-parentalité au prisme du **care** »

La grand-parentalité s'inscrit dans des mutations multiples qui sont liées au cheminement de vie des individus concernés et aux changements de cadre social, tels que des mutations profondes de la famille observées en France à partir des années 1970, des tournants dans les politiques sociales de la prise en charge des jeunes enfants et des personnes âgées.

La vision de la grand-parentalité comme une relation changeant au fil du temps est commune. Tous les chercheurs s'accordent sur le fait qu'être grand-parent d'un bébé de six mois est loin d'être la même chose qu'être grand-parent d'un adolescent de 15 ans. Les petits-enfants changent et les grands-parents aussi. Finalement, comme toute autre carrière, celle des grands-parents se construit dans des va-et-vient du privé au public. En outre, la grand-parentalité est un lien qu'il s'agit d'entretenir pour le faire durer à travers le temps et en tirer un maximum de bénéfices, comme une carrière professionnelle. Il est possible de distinguer **plusieurs périodes dans la « carrière d'un grand-parent »** qui reflètent à la fois les changements des configurations de cette relation et des évolutions dans les parcours de vie des parties.

En France, la **première période est la plus jeune enfance**, avant 3 ans à peu près, quand l'enfant a surtout besoin du care matériel et qu'il ne peut pas être gardé par des professionnels. Malgré une éventuelle participation active de la grand-mère, **la mère reste la figure centrale**.

Ensuite vient l'enfance des petits-enfants, embrassant la période à peu près **de 3 ans à 10/11 ans**. Le plus souvent, c'est **la période des contacts les plus intenses et les plus diversifiés avec les grands-parents**, très appréciés par ces derniers, qui peut être désignée comme la « **grosse part de la grand-parentalité** ». Le care instrumental peut encore être nécessaire, mais à une moindre échelle : la garde, l'accompagnement à l'école ou aux lieux d'autres activités et préparation des repas. À côté du care matériel, le soutien émotionnel et la complicité prennent aussi du poids. Pendant cette période, les grands-pères, restés à l'écart pendant la première période, peuvent se faire aussi une place à part auprès de leurs petits-enfants. De leur côté, les petits-enfants commencent à exprimer leur avis sur les modes de garde et les relations appréciées ou pas. Les parents préservent leur rôle central dans l'organisation des relations entre les grands-parents et les petits-enfants mais souvent ils leur laissent du temps de communication en face-à-face, qui permet d'approfondir les liens et de renforcer leur dimension affective.

La période suivante peut être qualifiée de **l'étape d'autonomie relative** : aucune des parties, ni les petits-enfants, ni les grands-parents, ne nécessitent du care instrumental au quotidien. Appréhendée souvent comme une période de révolte, l'adolescence est le temps d'un **déplacement de la sociabilité vers les pairs et une prise de distance avec la famille en général**.

C'est une période d'autonomisation dans les relations familiales. En l'absence de demande pour assurer la garde ou conduire les petits-enfants, les grands-parents peuvent rester sans prétexte formel pour les voir. En outre, les parents perdent leur rôle pivot dans la mise en contact des petits-enfants et des grands-parents. **Les enfants commencent à choisir eux-mêmes leurs loisirs, les vacances chez les grands-parents ne sont pas toujours leur passe-temps préféré**. Cette période d'autonomie



se poursuit éventuellement avec l'entrée des petits-enfants dans la vie adulte : la fin des études, la mise en couple, l'arrivée sur le marché du travail. C'est aussi la seule période où les relations d'égal à égal sont possibles, relations qui peuvent aussi donner lieu à des échanges et des conversations fortement appréciées.

La **dernière période de la grand-parentalité** peut être qualifiée comme l'étape d'un « renversement des rôles ». **Les grands-parents vieillissent et commencent à avoir besoin de l'aide de leurs enfants et petits-enfants devenus adultes.**

La diversité des figures grand-parentales auprès de jeunes enfants est suivie d'une hétérogénéité des modèles de relations avec les petits-enfants devenus adolescents et adultes. Il serait difficile d'établir un lien net de cause à effet entre l'engagement auprès de jeunes petits-enfants et le maintien de relations étroites par la suite. La première source de la diversité des figures dynamiques réside dans l'aptitude à vivre les rapports de grand-parentalité comme des relations de *care* qui peuvent être prolongées au-delà de l'enfance.

Les familles élaborent des moyens pour gérer les liens familiaux de façon à les rendre les moins gênants et à éviter leur rupture. Ces tactiques consistent généralement à limiter autant que possible des situations de face-à-face par une distance géographique ou des rencontres en présence de tierces personnes. Ainsi, les parents ayant des rapports compliqués avec les grands-parents organisent-ils des réunions familiales au lieu de laisser les enfants. Les petits-enfants adolescents ou adultes aux relations formelles avec les grands-parents refuseront des visites sans occasion particulière car ils les ont déjà vus lors du dîner de Noël. La distanciation rend possible une gestion non-conflictuelle des tensions basée sur un *care* très formel : des cadeaux, des appels pour des occasions précises, mais sans échanges affectifs, ni spontanéité.



Par ailleurs, le modèle de grand-parentalité, dynamique et présent pendant de nombreuses années, s'appuie sur un contexte démographique bien particulier : une longévité croissante et un accès à la parentalité et la grand-parentalité relativement précoce. **Dans l'avenir, la grand-parentalité risque de changer de nouveau.** Effectivement, en France à partir des années 70, l'âge de la maternité et de la paternité recule. Actuellement en France, les générations de femmes actives et les générations qui ont fait des études longues arrivent à l'âge de la grand-parentalité alors que l'âge de la retraite recule. **Les projets politiques de l'allongement de la vie professionnelle risquent de rendre les grands-parents moins disponibles pour les petits-enfants** ; les grands-parents seront ainsi actifs pendant plus longtemps lors des premières années de vie des petits enfants.



# LA CROIX

Lors de son dernier colloque (1), l'École des grands-parents européens (EGPE) s'est penchée sur la dimension européenne de son association fondée, en France, en 1994. Forte de son expertise en relations et solidarités intergénérationnelles dans la société française, l'EGPE se tourne vers nos voisins européens pour découvrir d'autres façons d'être grands-parents, apprendre des uns et des autres, échanger des bonnes pratiques.

Entre la Granny anglaise et la Nonna italienne, le rôle de la grand-mère recouvre des réalités variées selon les pays. Selon la sociologue Veronika Kushtanina, ces modèles de grand-parentalité sont le reflet de sociétés très différentes, qu'il convient de relier à des politiques publiques particulières, à une vision propre de ce qui est bon pour l'enfant et souhaitable dans les relations entre les générations.

En Europe du Nord, le principe fondateur de l'égalité nourrit une certaine méfiance à l'égard de la famille. Les solidarités familiales sont considérées comme inefficaces et porteuses d'inégalités. Ainsi, au Danemark où 50 % des seniors exercent une activité jusqu'à l'âge de 70 ans (contre 26 % en France), les grands-parents s'occupent généralement de manière ponctuelle de leurs petits-enfants. Leur rôle éducatif n'en est pas moins reconnu par la société. Ce qui leur donne le droit, par exemple, de représenter les familles au conseil d'école.

Cette forme de grand-parentalité s'est développée dans un contexte où l'État assure à tous les citoyens la prise en charge financière des écoles, garderies, etc., contribuant ainsi à libérer les familles de l'obligation de garder les enfants.

À l'opposé, dans l'Europe du Sud où prime la valeur d'entraide, les grands-parents sont hyper-sollicités pour garder leurs petits-enfants, en moyenne vingt heures par semaine, ce qui équivaut à un temps partiel. En Espagne, les grands-mères maternelles s'arrêtent fréquemment de travailler pour garder leurs petits-enfants, toute la journée, de façon à ce que leur fille puisse exercer un emploi. Ce mode de garde familial, considéré comme bon pour l'enfant, ne donne par ailleurs aucun rôle décisionnaire aux grands-parents.

L'Angleterre, comme la plupart des pays anglo-saxons, prône le principe de liberté. Les prestations sociales existent peu. La présence des grands-parents auprès des petits-enfants est variable. Pour arrondir leur maigre retraite, de nombreux grands-parents sont contraints de travailler. Ce qui peut poser problème lorsqu'ils se voient confier leurs petits-enfants, à la suite d'une défaillance parentale.

Dans une situation géographique intermédiaire, « la France fonde ses liens entre générations sur la solidarité et la fraternité », analyse la sociologue. On se tourne vers la famille en cas de problèmes sociaux. Mais au sein de la société, de grandes inégalités subsistent. Dans les classes favorisées, les grands-parents représentent souvent un mode de garde parmi d'autres. Dans les milieux populaires, on préfère confier l'enfant à une seule personne de la famille, si possible la mère, et à défaut la grand-mère.

Fabrice Lebreton le 5 décembre 2017

## QUI SOMMES-NOUS ?



Créée il y a plus de 20 ans, l'École des Grands Parents Européens (EGPE), avec ses 120 bénévoles actifs à Paris (expérimentés et formés) ainsi que ses 13 antennes régionales, est la seule association en France à jouer le rôle de porte-parole de près de 16 millions de grands-parents.

L'EGPE se donne comme objectif de rassembler et d'aider les grands-parents du troisième millénaire désireux d'accompagner leurs petits-enfants dans le cadre fécond de l'inter-génération à travers de

nouveaux liens sociaux et culturels.

Aujourd'hui et plus encore demain, les grands-parents représenteront les repères indispensables à la construction des nouvelles générations.

**Par ailleurs, la dimension européenne est au cœur des réflexions de l'EGPE, dans la mesure où toutes les études montrent que la France constitue de ce point de vue, un point central entre les pays d'Europe du Sud et ceux du Nord.**

L'EGPE, c'est aussi le lien intergénérationnel à travers des activités de solidarités extrafamiliales.

## OBSERVATOIRE DE LA GRAND-PARENTALITÉ

L'EGPE réfléchit au rôle et à la place des Grands-parents dans la famille et la société.

La fin du 20<sup>ème</sup> et le début du 21<sup>ème</sup> siècle ont vu la révolution des normes sociales, la disparition d'un modèle unique de famille au profit d'une forme variée d'unions et de filiations. C'est pourquoi il est essentiel de continuer à réfléchir pour accompagner les grands-parents dans ces mutations. Si aucun cours « théorique » n'est dispensé, l'EGPE offre la possibilité de mieux cerner l'évolution et les attentes de chaque génération au travers de différents ateliers, conférences, groupes de paroles...

### ECOUTE/ÉCHANGES :

est assurée par des professionnels psychologues, sociologues et médecins. Elle a pour mission de soutenir et répondre aux attentes des grands-parents qui ont du mal à se retrouver dans ce nouveau paysage familial. Le motif le plus fréquent étant la perte ou la difficulté du lien avec les petits-enfants. Nous assurons une écoute à plusieurs niveaux

- « allo grands-parents » une écoute téléphonique personnalisée et confidentielle,
- Des groupes de paroles,
- Des entretiens psychologiques,
- Des médiations intergénérationnelles.

### LES CONFÉRENCES

Demandées par les mairies, les associations en région parisienne ou assurées en interne, les conférences permettent aux grands-parents de s'associer à un thème de réflexion proche de leur préoccupation.

## ACTIONS DE SOLIDARITÉS INTERGÉNÉRATIONNELLES

### LES ACTIVITÉS CULTURELLES

Elles sont un élément clé de la transmission entre génération. C'est donc notre rôle de grands-parents de partager avec nos petits-enfants, ce que nous connaissons, ce que nous aimons. Ainsi nous restons en phase avec l'actualité et la créativité contemporaine.



Nos propositions sont vastes : nos livres préférés, les expositions d'actualités, les soirées théâtre, les concerts, les découvertes des mercredi après-midi.

### DIRE CE QUE JE VEUX DIRE

Des ateliers de langage destinés aux enfants d'école maternelle qui ont des difficultés d'expression et de communication, afin de les aider à s'exprimer en français, à travers les mots et les arguments plutôt que de recourir aux insultes, aux coups et à la violence. Pour un meilleur accompagnement, les grands parents-bénévoles rencontrent le même petit groupe d'enfants chaque semaine. Ils interviennent, à la demande des enseignants et des directrices, avec l'appui du rectorat.



## RENCONTRES ENTRE PARENTS : NOS ENFANTS ! PARLONS-EN !

Dans le prolongement des ateliers de langage, l'EGPE met en place des rencontres entre parents. Premiers éducateurs, il est nécessaire de les aider à s'impliquer dans la vie scolaire de leurs enfants. Or, certains parents se sentent démunis face à l'institution scolaire. Nous les informons sur les besoins de l'enfant à l'école maternelle et nous les rassurons. Chacun présente ses questionnements et ses difficultés et tous sont invités à partager leurs solutions et adaptations.



## PRIX DE LITTÉRATURE DE JEUNESSE « LES GRANDS-PARENTS À LA PAGE »

Résolument « à la page » les grands-parents sont aujourd'hui pour les enfants des repères essentiels. Ils savent combien la lecture est importante pour développer l'esprit, forger le sens critique, ouvrir les horizons, apprendre ou tout simplement s'évader, rêver et s'amuser. C'est tout cela qu'ils veulent transmettre à leurs petits-enfants avec le Prix du livre Jeunesse « Les Grands-Parents à la page ».

## BABALIA

Ce projet s'inscrit dans la mission de solidarité et de transmission entre les générations. Son objectif est de mettre en relation des femmes d'expérience (les BABALIA), souvent retraitées et grand-mères, avec de jeunes mamans, dont c'est le premier enfant, et qui sont désemparées par l'arrivée du tout petit. Totalement tournée vers la maman, la relation qui s'établit a pour objet d'accompagner, de soulager et de rassurer cette nouvelle maman afin de l'aider à entrer dans ce rôle inconnu. Durant le temps de ces missions d'accompagnement, qui durent de 4 à 6 semaines, les BABALIA sont en contact permanent avec l'EGPE qui leur apporte aide et assistance.

## TRICOTEZ CŒUR

En parallèle à ces activités, l'EGPE a développé « Tricotez Cœur », une action de solidarité intergénérationnelle. Elle est le lien entre des grands-mères tricoteuses souvent isolées et des bébés de mamans en difficulté. Créée il y a 10 ans, elle regroupe plus de 9 000 tricoteuses bénévoles qui ont produit plus de ( 55 000 pièces de layette en 2015. Ces trousseaux de layettes sont distribués dans les maternités, PMI et auprès d'une soixantaine d'associations (dont le Relais bébé des Restos du Cœur, Paris des T'petits, l'Aide aux Mères de Famille, Emmaüs, etc...).



**FORTE DE SON EXPERTISE DU LIEN  
INTERGÉNÉRATIONNEL L'EGPE EST DE PLUS EN PLUS  
SOLLICITÉE PAR LES MÉDIAS, LES POUVOIRS  
PUBLICS POUR PARTAGER SES CONNAISSANCES.**

*De nombreux sponsors ont soutenu notre action  
et continuent de nous faire confiance sur de nouveaux projets*



**egpe** LIEN ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Ecole des Grands-Parents Européens  
12 Rue Chomel • 75007 Paris  
tél. 01 45 44 34 93 • [egpe@wanadoo.fr](mailto:egpe@wanadoo.fr)  
[www.egpe.org](http://www.egpe.org)

Fédération des Écoles des Grands-Parents Européens • [www.federation-egpe.org](http://www.federation-egpe.org)